



**RECUEIL**

**DES ACTES**

**ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N° 29 - MAI 2016**  
**Recueil publié le 31 mai 2016**

**SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**SPECIAL N°29 - MAI 2016**  
Recueil publié le 31 mai 2016

---

**PREFECTURE DE LA VENDEE**

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET  
DES AFFAIRES JURIDIQUES**

- Arrêté n°2016-DRCTAJ/3 - 292 prononçant la dissolution du Syndicat Mixte du Vendéopôle du littoral vendéen



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA VENDÉE

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES  
Bureau de l'intercommunalité  
et du contrôle budgétaire**

**Arrêté n° 2016-DRCTAJ/ 3 – 292 prononçant la dissolution  
du Syndicat Mixte du Vendéopôle du littoral vendéen**

**LE PREFET DE LA VENDEE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre du Mérite**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-25-1, L.5211-26, L.5212-33 et L.5212.34 ;

VU l'arrêté préfectoral modifié n° 003/SPS/05 du 6 janvier 2005 autorisant la création du syndicat mixte du Vendéopôle du Littoral Vendéen ;

VU les délibérations par lesquelles le comité syndical et ses membres se sont prononcés à l'unanimité favorablement sur la dissolution et sur les conditions de liquidation du syndicat mixte du Vendéopôle du Littoral Vendéen :

Syndicat mixte	du 22 avril 2016
Communauté de communes des Olonnes	du 29 avril 2016
Communauté de communes du pays des Achards	du 18 mai 2016
Communauté de communes de l'Auzance et de la Vertonne	du 26 avril 2016
Communauté de communes du Talmondais	du 27 avril 2016
Conseil Départemental de la Vendée	du 13 mai 2016

VU l'adoption du compte de gestion et du compte administratif 2016 par le comité syndical par délibérations du 22 avril 2016 reçues en sous-préfecture des Sables d'Olonne le 4 mai 2016 ;

VU l'état de l'actif produit par le comptable assignataire arrêté à la date du 20 mai 2016 ;

**CONSIDERANT** que les conditions de la liquidation sont réunies ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Le syndicat mixte du Vendéopôle du littoral vendéen est dissous à compter du 31 mai 2016.

**ARTICLE 2 :** Les éléments de l'actif et du passif du syndicat constatés au moment de sa dissolution sont transférés directement dans les comptes de la communauté de communes des Olonnes comme suit :

Pour le budget principal :

- résultats de clôture de l'exercice 2016, section de fonctionnement : – 181 421,84 €
- résultats de clôture de l'exercice 2016, section d'investissement : 0 €
- trésorerie (compte 515) : 80 117,77 €
- chaque poste de l'actif au regard de l'état de l'actif fourni par le trésorier (annexé au présent arrêté).

Pour le budget annexe :

- résultats de clôture de l'exercice 2016, section de fonctionnement : – 81 065,94 €
- résultats de clôture de l'exercice 2016, section d'investissement : – 101 267,89 €

**ARTICLE 3 :** L'arrêté préfectoral modifié n° 003/SPS/05 du 6 janvier 2005 portant création est abrogé.

**ARTICLE 4 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Sous-Préfet des Sables d'Olonne, le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Vendée, le Président du syndicat, le Président du Conseil Départemental de la Vendée, les Présidents des communautés de communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général  
de la Préfecture de la Vendée

Fait à La Roche-sur-Yon, le 31 MAI 2016

Le Préfet,

Vincent NIQUET

*Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

TRES. CÔTE DE LUMIERE  
ASYMIK VENDÉOPOLE  
LITTORAL VEN

ÉTAT DE L'ACTIF

EXERCICE 2016  
EDITION DU 20/05/2016

NIVEAU DE TOTALISATION	COMPTE	N° INVENTAIRE	FICHE	ÉTAT DE LA FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	CATÉGORIE INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	ANNÉE DE MISE EN SERVICE	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2016	PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉES	VALEUR NETTE
Sous-total		281	281	Complétées	ACTION CAPITAL SPL AGENCE DE Titres de participation	NON AMORTISSABLE	31/12/2013			0	500	0	0	500
		281		—						0	500	0	0	500
		276358	90004361723612	En attente	AVANCE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE		24/11/2015			0	142820	0	0	142820
Sous-total		276358	90004361753712	En attente	AVANCE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE		24/11/2015			0	610640,26	0	0	610640,26
		276358		—	Créances sur autres regroupements					0	753460,26	0	0	753460,26
Total général				—						753860,26	0	0	0	753860,26